

CONSULTATION NATIONALE 2018 DES 6/18 ANS

Quel genre de vie?

Filles et garçons: inégalités, harcèlements, relations



unicef  | pour chaque enfant

FRANCE



lisaMandel

Introduction



Qu'est-ce que les enfants et les adolescent-e-s ont à nous dire de leur vie de tous les jours, chez eux avec leur famille, dans leur ville ou leur quartier avec leurs ami-e-s, à l'école, dans les clubs où il-elle-s exercent des activités et, de façon plus générale, dans les différentes sphères publiques où il-elle-s peuvent s'exprimer ? Pour le savoir, UNICEF France a, comme en 2013, 2014 et 2016, lancé une grande Consultation nationale des 6/18 ans. Cette initiative vise à combler un vide en matière de connaissances. Les informations disponibles au niveau national sur l'opinion des enfants et des adolescent-e-s sur ce qui concerne leur vie quotidienne sont très rares. La connaissance des enfants est aussi le plus souvent acquise par l'avis des adultes qui en ont la charge. Partir de ce que pensent directement les enfants constitue donc une réelle avancée. Mais, au-delà de la connaissance plus fine des expériences vécues des jeunes générations, une consultation de cette envergure a aussi pour objectif de renforcer la participation citoyenne. Cette consultation part en effet du principe, édicté par la Convention internationale des droits de l'enfant, que les enfants et les adolescent-e-s ont un droit à être écouté-e-s et entendu-e-s et qu'il est du devoir des adultes et des institutions de mettre ce droit en pratique.

Un focus sur les inégalités et les relations entre filles et garçons

Cette Consultation nationale reprend de nombreuses questions déjà abordées lors des trois précédentes. UNICEF France a toutefois souhaité explorer plus particulièrement cette année le thème des inégalités et des relations entre filles et garçons. En effet, les conditions de la socialisation et de l'apprentissage des savoirs ne sont pas forcément identiques pour les deux sexes et une partie des inégalités entre les femmes et les hommes adultes peuvent s'expliquer par l'écart initial déjà visible dans l'enfance. Si l'on tente de prévenir ces inégalités, il faut donc se donner les moyens de les évaluer de façon précise. Ensuite, au-delà des inégalités, le rapport entre les garçons et les filles est souvent marqué par des expériences de discrimination, de moqueries et de harcèlement dont on ne peut sous-estimer l'importance y compris dès l'enfance. Il importe enfin d'apprécier comment les garçons et les filles analysent eux-mêmes les relations qu'il-elle-s entretiennent entre eux. Leur semble-t-il possible de concevoir

l'amitié avec un garçon et une fille ou préfèrent-ils-elle-s entretenir une relation plus distante en reproduisant en cela le schéma de séparation entre les sexes, y compris dans les lieux publics prévus pour garantir la mixité ?

Une participation exceptionnelle : plus de 26000 participant-e-s et 165 questions

Cette Consultation nationale correspond à un véritable défi méthodologique. Interroger des enfants implique un dispositif tout à fait spécifique. Il ne s'agit pas d'une enquête classique réalisée auprès d'un échantillon tiré de façon aléatoire dans une base de sondage représentative. On imagine la difficulté qu'aurait entraîné le tirage d'un tel échantillon et la difficulté non moindre de joindre ces enfants au domicile et avec le consentement de leurs parents. La démarche d'UNICEF France n'était pas de s'assurer de la représentativité parfaite des jeunes concernés, mais de rechercher la plus grande significativité statistique possible en diversifiant au maximum les lieux de la consultation et en contrôlant de façon précise les conditions de sa réalisation.

Aussi, la Consultation nationale des 6/18 ans a été déployée sur le territoire français dans plus de 132 villes et intercommunalités (voir en remerciements page 2), notamment dans des écoles, des collèges, des lycées, des centres sociaux, des conseils locaux de jeunes et des centres de loisirs. De même, les conseils départementaux de la Moselle et du Doubs ainsi que 21 comités et délégations d'UNICEF France ont participé à la répartition des questionnaires dans les différents établissements. Ces lieux sont répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain (auquel s'ajoute la Guyane) et représentent une très grande diversité en termes de taille, de caractéristiques sociodémographiques, de tissu économique et d'orientation politique. La sélection préalable de ces territoires s'est faite pour respecter cette diversité, notamment présente au sein du réseau des Collectivités amies des enfants, partenaires de l'UNICEF. A noter également la participation de nombreuses localités situées en Île-de-France ce qui permet de comparer certains résultats de cette région à ceux du reste de la France métropolitaine, différenciée en quatre grandes régions (Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Est et Sud-Ouest) correspondant au découpage des indicateurs téléphoniques.

Comme dans la précédente Consultation nationale, le quartier du lieu d'habitation est identifié en distinguant les centres villes, les quartiers périphériques non populaires, les quartiers populaires et les quartiers prioritaires relevant de la politique de la Ville. Sachant que la population totale vivant dans ces quartiers prioritaires est estimée à 8% en France métropolitaine, il n'était pas d'emblée garanti d'obtenir, sur la base d'une participation volontaire, un nombre suffisant de réponses dans ces quartiers dits « sensibles ». Or, pour permettre la comparaison entre les différents types de quartiers, il fallait atteindre un taux significatif dans ce type de quartiers. Comme en 2016, un effort de sensibilisation a été fait en direction des enseignant-e-s, des éducateur-ice-s et des animateur-ice-s dans les écoles, les centres sociaux ou de loisirs de ces quartiers. Grâce à ces personnes relais, les enfants et adolescent-e-s ont été encouragés à participer à cette expérience. **Avec succès puisque sur les 15998 réponses pour lesquelles le type de quartier a pu être clairement identifié, 1640 correspondent à des quartiers prioritaires, soit 10,3% environ.**

La base finale comporte donc une proportion d'enfants et d'adolescent-e-s issu-e-s de ces quartiers assez proche de leur représentativité nationale.

Conformément à la précédente Consultation nationale, une plateforme internet a été également mise en place, permettant de regrouper plus de 5 000 répondant-e-s. **Au total, en ateliers ou en ligne, ce sont 26 458 enfants et adolescent-e-s qui ont participé à cette 4^e consultation, ce qui constitue un effectif significatif d'autant qu'il a été atteint à partir d'une très grande diversité de zones géographiques.**

Assurer l'accompagnement par des adultes sans influencer les enfants

Il fallait aussi s'assurer que les enfants comprenaient correctement les questions posées, ce qui a nécessité la constitution d'un questionnaire construit sous la forme d'un livret avec des questions simples. Mais surtout, il fallait envisager l'accompagnement d'adultes, d'enseignant-e-s et d'animateur-ice-s auprès des enfants, notamment auprès des plus jeunes dès l'âge de 6 ans. Ainsi, la consultation a eu lieu principalement dans les écoles, dans les centres de loisirs et les personnels chargés de l'accompagnement ont pu, le cas échéant, expliquer le sens des questions sans pour autant influencer les réponses. La consultation a aussi permis d'offrir des temps de dialogue aux enfants et aux jeunes. Des ateliers menés en parallèle ont parfois été l'occasion de lancer des débats en fonction des questions posées, ce qui a pu constituer un outil pédagogique ludique au service de la connaissance des droits de l'enfant pour les animateur-ice-s et professeur-e-s.

Analyser la mesure des écarts entre les garçons et les filles

Analyser tout particulièrement les inégalités et les relations entre filles et garçons nécessite une certaine prudence méthodologique. Il n'est pas toujours certain qu'un écart apparemment significatif entre les filles et les garçons ne soit pas l'effet d'autres variables cachées non prises en compte. Pour faire ressortir les différences vraiment significatives, il faut envisager de contrôler plusieurs variables par des modèles de régressions logistiques appropriés. De simples tableaux croisés peuvent d'autant plus facilement induire en erreur que les filles et les garçons ne se répartissent pas de façon égale parmi l'ensemble des répondant-e-s de la Consultation nationale (**tableau n°1**).

tableau 1 La composition sociodémographique dans l'échantillon de la Consultation nationale

Source : UNICEF France, Consultation nationale des 6/18 ans 2018

en %

	GARÇONS	FILLES	TOTAL	CHI2
ÂGE				0.000
De 6 à 11	46,5	53,5	100	
De 12 à 14	47,8	52,2	100	
15 ans et plus	43,0	57,0	100	
Ensemble	46,4	53,6		

SITUATION FAMILIALE				0.029
Je vis avec mes deux parents	46,8	53,2	100	
Je vis avec l'un de mes parents seulement	46,0	54,0	100	
Je vis dans une famille recomposée	42,2	57,8	100	
Je vis avec d'autres membres de ma famille	44,9	55,1	100	
Je vis dans un foyer ou une famille d'accueil	48,9	51,1	100	
Ensemble	46,4	53,6	100	

TYPE DE QUARTIER				0.000
Centre-ville	44,9	55,1	100	
Quartier périphérique	48,6	51,4	100	
Quartier populaire	47,0	53,0	100	
Quartier prioritaire	49,5	50,5	100	
Ensemble	47,3	52,7	100	

Si, dans l'ensemble, les filles ont davantage répondu à la Consultation nationale que les garçons (53,6% contre 46,4%), ces derniers se sont plus mobilisés dans les quartiers prioritaires de politique de la Ville que dans les autres types de quartier (49,5% contre 44,9% dans les quartiers de centre-ville). En revanche, les filles sont proportionnellement plus nombreuses dans les centres villes (55,1% contre 50,5% dans les quartiers prioritaires). On retrouve également une variation du même ordre en ce qui concerne l'âge. Dans l'ensemble de l'échantillon, les filles sont plus représentées que les garçons parmi le groupe des adolescent-e-s (57%). Enfin, les filles sont proportionnellement plus nombreuses à vivre dans une famille recomposée (57,8%).

Une autre particularité de l'échantillon est la répartition des quartiers selon l'âge (**tableau n°2**). Comme on peut le constater, les tranches d'âge ne se répartissent pas de façon équilibrée selon les types de quartier. Le problème se pose dans les quartiers prioritaires où ce sont les 6/11 ans qui ont répondu massivement (78,8%). Dans ce type de quartier, les ados ne représentent que 5,3% contre 16,1% dans l'ensemble de l'échantillon. Cette différence s'explique au moins partiellement par l'effort particulier qui a été réalisé cette année, comme en 2016, pour faire participer les enfants des quartiers les plus défavorisés et par l'utilisation pour atteindre cet objectif, du cadre institutionnel des écoles primaires et des centres de loisirs présents dans ce type de quartier. Pour cette raison, dans les questions posées aux ados, ont été regroupés les quartiers populaires et les quartiers prioritaires.

tableau 2 Le type de quartier selon l'âge des répondant-e-s

Source : UNICEF France, Consultation nationale des 6/18 ans 2018
Chi2: 0,000

TYPE DE QUARTIER	TRANCHES D'ÂGE			
	6 à 11 ans	12 à 14 ans	15 à 18 ans	Total
Centre-ville	52,9	28,7	18,4	100
Quartier périphérique	51,3	31,4	17,3	100
Quartier populaire	56,3	29,3	14,4	100
Quartier prioritaire	78,8	15,9	5,3	100
Ensemble	55,3	28,7	16,1	100
N	8 842	4 587	2 569	15 998

Neutraliser les particularités de l'échantillon

Pour neutraliser l'effet des particularités de l'échantillon, la plupart des tableaux de régressions logistiques présentés, notamment à ceux qui font apparaître des résultats significatifs, contrôlent simultanément le sexe, l'âge, la situation familiale, le cumul de situations de chômage dans le ménage, le type de quartier et la région. Le sexe et l'âge sont des variables démographiques de base qui sont importantes pour guider toute politique publique de la jeunesse. La situation familiale permet de distinguer cinq catégories : 1) l'enfant qui vit avec ses deux parents ; 2) l'enfant qui vit avec l'un de ses parents seulement ; 3) l'enfant qui vit dans une famille recomposée ; 4) l'enfant qui vit avec d'autres membres de sa famille ; 5) l'enfant qui vit en foyer ou en famille d'accueil. Distinguer ce type de catégories ne vise en aucun cas à leur donner un sens moral. L'objectif est de prendre en compte les contraintes économiques qui leur sont associées, sachant qu'un enfant vivant dans une famille monoparentale a une forte probabilité de connaître la pauvreté (comme le rappelle l'Observatoire des inégalités, "Famille monoparentale rime souvent avec pauvreté"). En cela, la situation familiale est une variable au moins autant sociale que démographique. Le type de quartier et le cumul des situations de chômage dans le ménage sont des variables permettant d'analyser les facteurs sociaux des inégalités. Et, enfin, la région est une variable avant tout géographique sachant que le découpage renvoie aux grandes régions.

1 « Famille monoparentale rime souvent avec pauvreté ». Observatoire des inégalités. https://www.inegalites.fr/Famille-monoparentale-rime-souvent-avec-pauvrete?id_theme=15



SYNTHÈSE

Filles et garçons, un effet de genre dès l'enfance

Depuis 2013, UNICEF France explore, au travers de sa consultation, les inégalités qui peuvent se traduire par des difficultés d'intégration sociale et d'épanouissement pour les enfants et les adolescent·e·s. UNICEF France a voulu étudier plus précisément cette année les inégalités entre filles et garçons. Il·elle·s ont été plus de 26 000 à répondre, notamment sur des questions liées aux représentations des relations entre les filles et les garçons et à la perception des droits tels qu'ils sont vécus selon que l'on est une fille ou un garçon.

Le lieu de vie, un facteur déterminant

Cette 4^e Consultation montre que l'effet du lieu de vie reste déterminant. Les enfants et adolescent·e·s qui vivent dans un quartier populaire ou prioritaire ont un risque plus élevé de connaître des privations multiples que ceux·elles qui vivent en centre-ville, mais aussi de faire l'objet d'attaques et de moqueries blessantes à l'école. Il·elle·s ont aussi un risque plus élevé de faire l'expérience de discrimination ethnique ou religieuse dans leur quartier et d'être angoissé·e·s de ne pas réussir assez bien à l'école. Les résultats mettent par ailleurs en évidence l'effet stigmatisant d'avoir un ou deux parents au chômage sur de nombreux aspects de leur vie quotidienne. Enfin, et c'est un élément nouveau, les réponses font apparaître la spécificité de la région Île-de-France par rapport aux autres régions avec une situation plus difficile pour les enfants de cette région. C'est donc bien la lutte contre la précarité dans ces quartiers et des actions coordonnées qui peuvent d'abord et avant tout avoir un effet sur les inégalités vécues par les enfants en France.

Un effet de genre repérable dès l'enfance

Les filles sont globalement plus affectées que les garçons par l'effet des facteurs sociaux. Quand elles vivent dans un quartier populaire ou prioritaire ou quand leurs parents sont au chômage, elles sont ainsi plus affectées que les garçons en termes de privations. Mis à part les privations matérielles où il n'existe pas de différence significative, un écart en défaveur des filles est constaté pour toutes les autres privations : celles préjudiciables à l'accès aux savoirs, à l'accès à la santé, les privations de sociabilité amicale et de loisirs. Ce sont de petites différences, mais le fait qu'elles soient systématiquement plus en défaveur des filles traduit un effet de genre dans la constitution des inégalités que l'on peut donc repérer dès l'enfance.

Une forme de discrimination sans issue pour les filles : la tenue vestimentaire

Les filles ne sont pas plus touchées que les garçons par la discrimination ethnique et religieuse, mais beaucoup plus qu'eux quand il s'agit de discrimination liée à la tenue vestimentaire. Pour les filles, il ne semble pas y avoir de bonne réponse à l'oscillation permanente entre « trop » et « pas assez » féminine.

Les filles harcelées dans le monde réel comme dans le monde virtuel

Les filles déclarent une fois et demie à deux fois plus être harcelées que les garçons que ce soit sur internet, dans les transports en commun ou dans l'espace public. Dans les quartiers prioritaires, les garçons sont plus présents à l'extérieur où ils déclarent pouvoir plus facilement que les filles rencontrer leurs ami·e·s. Les filles restent davantage confinées dans l'espace domestique ou dans les lieux où elles se sentent en sécurité. L'expérience de la ville est donc difficile et les filles s'en extraient pour se protéger, laissant l'espace public aux garçons.

L'école, une forme de protection pour les filles

Globalement 32% des répondant·e·s déclarent subir des attaques et moqueries blessantes à l'école, et 1 enfant sur 2 à 7/8 ans s'en plaint. Les moqueries qui touchent plus les garçons que les filles, qui se déclarent mieux intégrées au système scolaire que les premiers. Mais elles sont aussi plus angoissées de ne pas réussir à l'école. Elles considèrent également plus souvent qu'elles peuvent être aidées lorsqu'elles sont en difficulté pour faire leurs devoirs. Elles identifient davantage la fonction protectrice de l'école et profitent davantage des ressources que le milieu scolaire peut leur apporter.

Perception de droits inégaux : une prise de conscience à la préadolescence

Les filles sont 45% à considérer qu'elles ont moins de droits que les garçons tandis que les garçons sont 30% à penser qu'ils ont moins de droits que les filles. C'est au moment de la préadolescence que se constitue ce sentiment d'inégalité de droits entre les garçons et les filles, sentiment qui augmente à l'adolescence. A cet âge, les filles sont nombreuses à faire l'expérience du harcèlement et prennent conscience qu'elles doivent se protéger en restreignant même leur liberté de mouvement.

Cohabitation difficile, amitié impossible ? La séparation des sexes au plus jeune âge

La cour de récréation reste un espace difficile à partager où les jeux des garçons sont le plus souvent priorités. Les analyses spatiales le montrent : ils sont au centre, elles sont sur le côté.

Si le problème de la cohabitation dans les jeux à l'école est perçu aussi bien par les garçons que par les filles, la période au cours de laquelle ce sentiment apparaît n'est pas la même. Pour les filles, le problème concerne surtout la période de la scolarisation en primaire. Selon les garçons, c'est au collège que la question se pose vraiment.

Globalement, l'amitié avec le sexe opposé ne paraît pas aller de soi : les filles ne sont que 69,4% à affirmer qu'elles ont au moins un ami garçon et les garçons ne sont que 65,4% à affirmer qu'ils ont au moins une amie fille. De surcroît, près d'un quart des répondant·e·s (23,5%) n'indiquent pas clairement (en répondant « Oui, vraiment ») que l'amitié entre les filles et les garçons est possible.

Mais l'idée que la relation filles-garçons pose problème (ou que l'amitié entre les sexes n'est pas possible) est nettement plus répandue chez les garçons que chez les filles. Autrement dit, les garçons sont plus sensibles à l'idée d'une séparation entre les sexes. Le fait de vivre dans un quartier populaire ou prioritaire a aussi un effet spécifique : dans ces quartiers, les enfants ou les adolescent·e·s considèrent davantage que les relations entre les filles et les garçons posent problème et que l'amitié entre les filles et les garçons n'est pas possible. Dans les quartiers prioritaires les garçons font également plus souvent le constat qu'ils ne peuvent pas participer aux mêmes jeux que les filles.

Vigilance sur le sentiment d'homophobie

Les adolescent·e·s sont 45% à ne pas indiquer clairement (en répondant « Oui, vraiment ») que « l'on peut aimer qui on veut et que l'amour entre filles et l'amour entre garçons est le même amour qu'entre une fille et un garçon ».

Toutes choses égales par ailleurs, les garçons semblent plus homophobes que les filles. Les jeunes vivant en quartier populaire ont également, de façon significative, un risque plus élevé que ceux·elles des centres villes de déclarer éprouver ce sentiment. Une parole moins policée sans doute ?

RECOMMANDATIONS

Encore un effort pour construire l'égalité dès l'enfance

Les filles, qui prennent conscience à la préadolescence qu'elles n'ont pas les mêmes droits que les garçons, sont plus favorables à une transformation égalitaire des rapports entre les sexes. Mais les réponses à la consultation montrent qu'il subsiste encore de nombreuses résistances à ces transformations. L'État, les collectivités locales, mais aussi les parents et les enseignant·e·s, doivent poursuivre les efforts dans ce domaine. Cela peut se faire à l'école et dans tous les lieux où se déroule la socialisation des enfants et où se construisent les valeurs de l'égalité.

RECO 1 > Accès aux loisirs, faire de la place pour les activités « filles »

Deux jeunes sur trois pratiquant une activité de loisir subventionnée sont des garçons. A partir de l'entrée au collège, l'accès aux équipements de loisirs se restreint pour les filles et elles deviennent rapidement invisibles dans l'espace public.

L'espace particulier des loisirs fixe donc des autorisations et des interdits (ce que je peux faire, pratiquer et ne pas pratiquer) à l'adolescence. Or, le premier apprentissage de l'espace du dehors chez les jeunes femmes se fait notamment en lien avec l'accès aux loisirs. Il faut renforcer, diversifier et donner de la place aux activités des filles.

RECO 2 > Renforcer l'information sur la sexualité, la santé sexuelle et reproductive et les risques liés aux addictions

Les adolescent·e·s ayant répondu sont près d'un sur vingt à indiquer avoir subi un rapport sexuel et des pratiques sexuelles non-consenties.

Alors que 20,8% déclarent avoir été en situation d'ivresse, 29,5% avoir été sollicité·e·s pour consommer de la drogue, l'information sur la prévention des risques ne semble pas encore généralisée : seulement 71% disent avoir été sensibilisé·e·s aux dangers de la drogue et 76% à ceux de la cigarette. À peine 64% déclarent qu'il·elle·s peuvent obtenir de l'aide et des conseils de professionnels de santé à propos du VIH/SIDA et 60% qu'il·elle·s peuvent facilement se procurer des préservatifs.

L'effort en matière d'information sur les risques liés à la sexualité et aux pratiques addictives doit être poursuivi et renforcé. Il reste encore un tiers des adolescent·e·s qui n'y ont pas accès.

En outre, il s'agit de mettre en place « un plan national de l'éducation à la sexualité » (voir le rapport du Haut Conseil à l'Égalité entre les hommes et les femmes, publié le 13 juin 2016).

RECO 3 > L'enfance connectée : accompagner et alerter

Filles et garçons, l'enfance est désormais connectée : 62,7% des 6/18 ans déclarent communiquer avec leurs ami·e·s grâce à internet et 58,3% appartenir à au moins un réseau social. Toutefois, cet usage génère des frustrations et comporte des risques : seul·e·s 15% se sentent très valorisé·e·s par ces contacts et 9,5% des répondant·e·s affirment avoir déjà été agressé·e·s ou harcelé·e·s sur les réseaux sociaux, 7% y subir souvent des attaques ou des moqueries blessantes. Par ailleurs, les chiffres portants sur les images non appropriées sont importants : plus de 38% des enfants et adolescent·e·s voient des images sur internet ou à la télévision qui les choquent ou leur font peur, 37,3% regardent des émissions réservées aux adultes et 24,6% disent avoir déjà vu des vidéos pornographiques.

Sans sous-estimer le potentiel des outils numériques pour le partage de la connaissance, ces résultats sont préoccupants et militent en faveur d'une vigilance des parents, des acteur·rice·s des réseaux sociaux et de la société sur les usages potentiellement dangereux pour les enfants et adolescent·e·s des supports de communication numériques.

RECO 4 > Construire un espace public partagé : mixité des publics, mixité des usages

Même si chaque parcours individuel ne peut s'uniformiser, l'expérience vécue du territoire urbain se révèle différente entre le groupe des filles et celui des garçons.

Il existe, et la consultation le montre, une forme de retrait des femmes dans la ville qui commence très tôt, renforcée par la crainte de l'extérieur plus forte chez les filles.

Une majorité d'adolescentes anticipe la violence du dehors, cherchant à éviter les commentaires et évaluations sur leur corps dont elles redoutent les dérapages.

Ces différences n'ouvrent pas toujours sur une réflexion politique et technique qui permettrait l'amélioration de l'usage de l'espace public par les filles. L'aménagement du territoire sous l'angle du genre doit donc intégrer l'autolimitation par les femmes elles-mêmes à user librement de la ville, impact majeur de la mixité. Or, les politiques urbaines prennent très peu en compte la dimension sexuée de l'usage de l'espace public. Les politiques d'aménagement s'articulent autour de « l'habitant » :

la neutralité des discours recouvre souvent une conception de l'espace répondant aux préoccupations de l'utilisateur, homme actif. Elle répond à ses besoins de déplacement domicile/travail et à sa demande de loisirs masculins (stades de foot, boulo-drome, skate park, équipements sportifs en accès libre...). Travailler les effets induits de l'aménagement sous l'angle du genre permet d'imaginer des espaces alternatifs. Prescrire un usage (jouer au foot, faire du skate, jouer aux boules) c'est prescrire un public et proscrire tous les autres usages et publics. Pour partager un espace, il faut se trouver ensemble dans un même lieu (et en même temps) afin d'engager une discussion sur l'usage. La mixité est donc le premier élément d'un espace public à partager. Les réponses passent par du mobilier mobile, des matières favorisant diverses pratiques, une réflexion sur l'emprise des bancs, la place de la végétalisation, la place des piéton·ne·s, la place de l'éphémère et de la création citoyenne.



Privation préjudiciable à la santé



Attaques et moqueries blessantes



Homophobie



Harcèlement sexuel dans les transports en commun et dans la rue



Angoisse de ne pas réussir à l'école



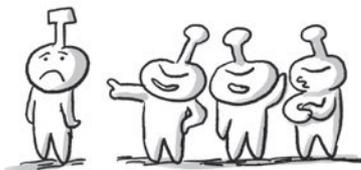
Privation matérielle



Privation préjudiciable à l'accès au savoir



L'intimité à l'école



Discrimination



Harcèlement sur internet



Privation d'activité

Écoutons ce que les enfants ont à nous dire